

Groupe Front de gauche-Gauche citoyenne

Session du Conseil départemental du Puy de Dôme des 20,21 et 22 Avril 2015

Vœu relatif à la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités

Vœu présenté en séance budgétaire du 20,21 et 22 Avril 2015

Comme l'ensemble des communes du Puy-de-Dôme, notre collectivité est directement affectée par le « Programme de stabilité budgétaire » présenté par les ministres Sapin et Ecker aux députés de la Commission des Finances il y a quelques jours. Un pacte de stabilité - ou plutôt de décroissance budgétaire - dont voici quelques chiffres extraits du Monde Diplomatique. En 2014, 41 milliards pour les entreprises, 41 milliards qui n'ont pas rejoint les caisses de l'État au nom du Pacte de compétitivité ; moins 4 puis moins 2,2 milliards de dotation aux collectivités, toujours pour 2014, et moins 5 milliards annoncés pour 2016, selon le Projet de Stabilité.

Les conséquences immédiates de ces baisses de dotations sont multiples :

- En réduisant la dépense publique, les déficits publics ne baissent pas. Pire, ils continuent leur progression car les rentrées fiscales n'atteignent pas les objectifs fixés et génèrent un nouveau déficit plus important. Ce nouveau déficit nécessite ensuite de nouvelles coupes budgétaires
- Une baisse des investissements, baisses d'activité pour les entreprises, baisse des recettes fiscales conjuguée à hausse du chômage et finalement augmentation des prestations sociales de compensation (APA, APCH)
- La nécessité de maintenir les budgets en équilibre entraîne de fait une augmentation des prélèvements sur les citoyennes et les citoyens tout en restreignant les budgets des collectivités territoriales. En réalité, nous allons assister à la dévalorisation du service rendu aux bénéficiaires et au développement de mauvaises pratiques. Le travail de partenariat que mène le conseil général doit évoluer vers plus de confiance, d'écoute et d'échange.

La pente dans laquelle nos gouvernants nationaux nous engage est dangereuse pour les puydômoises et puydômois. Notre département et notre pays ne sortiront pas indemnes de cette période. Ceux qui ne se rebelleront pas contre ces diktats ne pourront plus demain se plaindre des conséquences subies, c'est aujourd'hui qu'il faut faire connaître notre refus de ces politiques mortifères.

Considérant que le projet de budget primitif du département du Puy de Dôme prévoit pour 2015, une baisse de 9.92 millions d'euros de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat à la collectivité départementale ;

Considérant que les collectivités assurent plus de 71 % de l'investissement public, que ces investissements représentent 70% des débouchés des entreprises du BTP, que les collectivités sont des acteurs clefs de la croissance économique et de l'emploi et constituent, à bien des égards, le

dernier rempart contre la crise sociale en assumant une part déterminante de la solidarité nationale à travers les services publics qu'elles mettent en œuvre ;

Considérant que la baisse de 11 milliards d'euros de concours financiers de l'État aux collectivités entre 2015 et 2017, présentée comme la contribution des collectivités au rétablissement des comptes publics, est en réalité, la conséquence d'une logique de rationnement des budgets publics.

Considérant que la réduction du champ des impôts locaux initiée depuis la fin des années 1990 par les gouvernements de droite comme de gauche, auxquels se sont substitués des dotations de l'État, ont fragilisé les collectivités locales, devenues étroitement dépendantes de celles-ci ;

Considérant que les collectivités locales sont placées dans une situation de plus en plus difficile, prises en tenaille entre des transferts de compétences de l'État non compensés et une baisse constante des dotations de l'État ;

Considérant que la réduction des dotations aux collectivités locales, présentée comme une mesure de réduction des déficits, risque d'amoindrir les services publics au plus près de la population, ou encore d'augmenter le recours à l'emprunt, c'est-à-dire la dette publique locale, soit exactement ce que l'État souhaite éviter en réduisant ses concours aux collectivités ;

Les élu-e-s du groupe Front de Gauche du Conseil départemental du Puy de Dôme demandent au gouvernement de revenir sur son projet de baisse des dotations de l'Etat aux collectivités afin que celles-ci disposent de moyens pour conduire des politiques de réponse aux besoins de la population.

Considérant que les élus du groupe Front de gauche-Gauche citoyenne exigent que l'état honore sa dette d'un montant de 255 millions d'euros relative à la compensation financière de la gestion décentralisée des trois allocations de solidarité ;

Les élu-e-s du Front de gauche demandent que le gouvernement engage les actions pour désobéir et construire un rapport de force européen pour en finir avec la politique austéritaire et les traités européens qui l'organisent.

Jacky Grand